

DEMANDE DE MOUILLAGE COMMUNAL TREHENNARVOUR

(zone asséchée)

Commune de Saint-Philibert

COORDONNÉES DEMANDEUR
Nom :
Prénom :
Adresse principale :
courriel : @
Tél fixe : port.
MOUILLAGE
Secteur : Trehennarvour (plage men er belleg) . maxi 8,50 m
Periode: année saison (possible en fonction des dispo) du:au:au:
IDENTIFICATION MANUE
IDENTIFICATION NAVIRE
Nom du bateau :
N°immatriculation :
Type de bateau : longueur :
Tirant d'eau :
Cadre réservé à l'administration
Date Signature
Accord n° bouée
Liste d'attente
Enregistré le :

MOUILLAGES SAINT-PHILIBERT

Tarif minimum applicable au 1er janvier 2023

Bateaux de plaisance : 35 € le mètre linéaire

Minimum de redevance applicable à toute occupation : 141 €

APPLICATIONS AUX FORMULES

Locataires : Zones asséchées (Trehennarvour) ((35 € HT x L) + 165 € HT))

Locataires : Zones pleine eau (Les Presses) ((35 € HT x L) + 300 € HT))

Locataires : Zones pleine eau (Rivière Men Er Belleg) ((35 € HT x L) + 300 € HT))

Propriétaires : PROS 117,50 € HT

Visiteurs : toutes zones 130 € HT par mois – 10 € HT par jour

R = redevance en euros

a = coefficient multiplicateur

L = longueur en mètres

b = part fixe en euros

 $R = ((a \times L) + b)$